VIOLENCES CONJUGALES SEXISTES ET SEXUELLES LA LOI VOUS PROTÈGE



PREFECTURE DE LA CHARENTE

LIEUX RESSOURCES

X	

DANS L'URGENCE

Brigade de Gendarmerie - Commissariat de Police Service des urgences Numéro d'urgence joignable par SMS Dispositif d'alerte dans les pharmacies 17 ou 112

15 114

114

POUR EN PARLER ET S'INFORMER

Numéro d'appel national anonyme et gratuit Allô Enfance en danger Accueil de jour départemental pour les victimes de violences conjugales	3919 119
pour une prise de rendez-vous contacter le	08 00 16 79 74
France Victimes Conseil départemental de la Charente	05 45 37 11 11
Référente violences conjugales (7j/7j)	05 16 09 76 85
Centre de Planification et d'Education Familiale Conseillère conjugale	07 85 66 77 91
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) Planning Familial	05 45 92 34 02 07 68 29 38 37

POUR UNE ECOUTE, UNE INFORMATION, UN HEBERGEMENT D'URGENCE

Numéro départemental "Violences Conjugales en Charente"

08 00 16 79 74

POUR PORTER PLAINTE - SIGNALER

Brigades de gendarmerie ou Commissariat de police Plateforme en ligne arretonslesviolences.fr



- Commissariat d'Angoulême
- Commissariat de Cognac
- Gendarmerie

05 45 39 38 37

05 45 36 38 50

05 45 37 50 00